

Montréal, le 19 septembre 2023

Par courrier électronique

M^c Joelle Cardinal
Avocate
Hydro-Québec
Affaires juridiques
800, boulevard de Maisonneuve Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

Objet : Suivi de la décision D-2022-061
Notre dossier : R-4169-2021 – D-2022-061

Maître Cardinal,

Pour faire suite à votre lettre du 3 août dernier, veuillez trouver ci-joint la demande de renseignements no 1 que la Régie adresse au Distributeur dans le cadre du suivi de la décision citée en titre.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre les réponses à cette demande d'ici **le 29 septembre 2023 à 12h**.

Nous vous prions d'agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos salutations distinguées.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl

p.j.